

1

CHAPITRE

OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

TABLE DES MATIÈRES

Audit des états financiers consolidés du gouvernement	3
Suivi du rapport préélectoral 2022	9
Contenu du présent tome	15

AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GOUVERNEMENT

1 Chaque année, le Contrôleur des finances prépare les états financiers consolidés du gouvernement et le Vérificateur général effectue leur audit. Cet exercice nécessite de nombreuses heures de travail de part et d'autre en raison de l'étendue du périmètre comptable du gouvernement du Québec, qui comprend environ 350 entités. Un rapport de l'auditeur indépendant qui présente mon opinion sur ces états financiers est ensuite publié avec ceux-ci.

2 Ces documents sont d'une grande importance. En effet, les états financiers dressent le portrait de la situation financière du gouvernement en fin d'exercice et permettent d'observer les écarts entre le cadre financier prévu lors de l'élaboration de son budget et les résultats réels. Quant à mon opinion, elle indique dans quelle mesure l'information contenue dans ces états financiers est fiable.

3 Les états financiers consolidés sont publiés dans le volume 1 des comptes publics, qui comprend aussi une analyse non auditee de ces états financiers. Cette analyse fournit de l'information complémentaire sur les écarts entre les prévisions et les résultats réels, ainsi que sur divers indicateurs financiers.

4 Les comptes publics constituent donc un document clé de la reddition de comptes du gouvernement. C'est pourquoi le Vérificateur général publie annuellement ses commentaires découlant de son audit des états financiers consolidés du gouvernement dans son rapport à l'Assemblée nationale.

Opinion de l'auditeur indépendant

5 Au moment de publier le présent rapport, nos travaux d'audit n'étaient pas terminés en raison de retards dans la préparation des états financiers consolidés du gouvernement. Ces retards découlent principalement de l'application de la nouvelle norme comptable sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et de celle sur les instruments financiers. L'application de ces nouvelles normes a également nécessité des heures d'audit additionnelles.

Communication des questions clés de l'audit

6 Cette année, pour la première fois, mon rapport de l'auditeur indépendant fera état des questions clés de l'audit, et ce, en raison de l'entrée en vigueur de la norme canadienne d'audit 701, *Communication des questions clés de l'audit dans le rapport de l'auditeur indépendant*.

7 Au cours de l'année financière, j'ai ciblé quatre questions clés, soit les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les obligations relatives aux prestations acquises des régimes de retraite, l'impôt sur le revenu des particuliers et les instruments financiers. Il s'agit, dans le cas des trois premières questions clés, de postes des états financiers qui nécessitent des estimations comptables importantes requérant du jugement et comportant un degré élevé d'incertitude. Quant à la question clé portant sur les instruments financiers, elle découle de modifications importantes apportées aux états financiers consolidés du gouvernement en 2022-2023 en raison de la mise en application de nouvelles exigences des normes comptables.

Exemples de questions clés

Il peut s'agir de postes des états financiers :

- présentant des risques plus élevés d'anomalies significatives ou à l'égard desquels des risques importants ont été identifiés par l'auditeur ;
- pour lesquels la direction de l'entité a porté des jugements importants, comme des estimations comptables importantes qui comportent un degré élevé d'incertitude.

8 En février dernier, nous avons également inclus des questions clés dans les opinions que nous avons formulées, conjointement avec des auditeurs privés, sur les états financiers d'Hydro-Québec et de la Caisse de dépôt et placement du Québec, du fait qu'il s'agit aussi d'entités qui émettent des titres sur des marchés cotés.

Nouveautés ayant une incidence significative

9 Deux nouvelles normes comptables ayant une incidence significative sur les états financiers consolidés du gouvernement ont particulièrement retenu mon attention au cours de la dernière année. Elles portent respectivement sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et sur les instruments financiers.

Questions clés de l'audit

Il s'agit de questions ayant pour but d'informer le lecteur des éléments qui ont retenu le plus l'attention de l'auditeur pendant l'audit, des raisons pour lesquelles ceux-ci ont été jugés les plus importants et des principales procédures mises en œuvre à leur égard.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

10 La nouvelle norme comptable SP 3280 – *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022. Elle s'applique aux états financiers consolidés du gouvernement ainsi qu'aux états financiers des entités du secteur public, telles que la Société québécoise des infrastructures et les organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

11 Cette norme exige du gouvernement et des entités du secteur public qu'ils évaluent, comptabilisent et présentent les coûts associés à la mise hors service d'immobilisations, notamment les coûts de décontamination, qui seront éventuellement engagés, à la condition que cette mise hors service résulte d'une obligation juridique.

12 Au Québec, la principale obligation liée à la mise hors service d'immobilisations découle de la présence d'amiante, en particulier dans les bâtiments. Le plomb dans la peinture, les halocarbures dans les appareils de réfrigération ou de climatisation, ainsi que les réservoirs contenant des produits pétroliers (ex. : mazout, diesel) font également l'objet d'une telle obligation.

13 L'application de cette nouvelle norme entraîne la comptabilisation, au 1^{er} avril 2022, d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une augmentation des immobilisations et une hausse du déficit cumulé et de la dette nette. Par conséquent, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent seront retraités. De plus, les postes des états financiers seront ajustés au 31 mars 2023 afin de refléter les changements survenus au cours de l'année financière.

14 L'application de la norme a entraîné d'importants travaux pour plusieurs entités du secteur public au Canada et a apporté son lot de défis pour les préparateurs et les auditeurs de leurs états financiers.

Évaluation du passif lié à la présence d'amiante

15 L'évaluation de ce passif est complexe, car elle requiert de nombreuses hypothèses qui comportent un degré élevé d'incertitude. Il est entre autres nécessaire d'estimer :

- le moment où les travaux de décontamination seront réalisés ;
- le coût des travaux selon le moment auquel ils seront réalisés et en fonction de leur emplacement géographique ;
- la quantité d'amiante présente ;
- le potentiel d'encapsulation¹ de l'amiante lors de travaux futurs.

Activités de mise hors service

Il peut s'agir du démantèlement, de la disposition ou de la désaffection d'une immobilisation corporelle (ex. : bâtiment, équipement) acquise, construite, développée ou mise en valeur, ou encore de l'assainissement de sites lorsque la contamination résulte de leur utilisation normale.

1. Il s'agit d'un ensemble de procédés mis en œuvre afin de traiter et de conserver, de manière étanche, l'amiante en place et les matériaux en contenant dans le but d'éviter la dispersion de fibres d'amiante dans l'atmosphère.

16 De plus, étant donné l'ampleur du parc immobilier du gouvernement, l'évaluation du passif a été réalisée à partir d'échantillons.

17 L'envergure du périmètre comptable du gouvernement a amené le Contrôleur des finances, accompagné d'une firme d'ingénieurs, à développer une méthode et des outils afin d'aider les entités consolidées à estimer de façon cohérente l'obligation découlant de la présence d'amiante dans les bâtiments, et ce, sans qu'une évaluation individuelle de chacun d'eux par un expert soit nécessaire. Il a également rendu disponibles des guides pour accompagner les entités dans leurs démarches. Par ailleurs, certaines entités ont développé leur propre méthode d'évaluation. Ces méthodes ont fait ou font actuellement l'objet de travaux d'audit de notre part.

18 Nous avons eu recours à l'assistance d'experts pour valider la méthode et les outils développés par le Contrôleur des finances. Nous avons notamment observé que l'outil de calcul élaboré pour évaluer les coûts de réalisation des activités de mise hors service découlant de la présence d'amiante dans les bâtiments était bien conçu et très détaillé. Nos travaux ont permis de relever quelques éléments devant être corrigés. Certains l'ont déjà été et d'autres feront l'objet de recommandations. Malgré ces éléments, nous avons conclu que la méthode et les outils élaborés par le Contrôleur des finances étaient adéquats et respectaient les exigences de la nouvelle norme comptable.

19 En raison du degré élevé d'incertitude entourant l'élaboration des hypothèses servant à évaluer l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur du passif est sujette à révision future. Par ailleurs, le gouvernement devra poursuivre ses efforts pour perfectionner ses méthodes d'évaluation. Il devra également s'assurer chaque année que celles-ci sont toujours appropriées et les réviser au besoin.

Entités du périmètre comptable : opinions avec réserve

20 Nous avons exprimé des réserves sur la valeur du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans nos rapports de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers de la Société des traversiers du Québec et de la Société d'habitation du Québec. Ces réserves découlent de l'absence d'éléments probants suffisants et adéquats démontrant l'exactitude des montants comptabilisés et des informations fournies. Les deux entités se sont engagées à effectuer des travaux supplémentaires au cours de l'année financière 2023-2024 afin de régulariser la situation. Nous avons toutefois conclu que les anomalies à l'origine de ces réserves n'auraient pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du gouvernement.

21 Quant aux auditeurs privés du réseau de la santé et des services sociaux, ils n'ont pas pu obtenir l'information nécessaire à leurs travaux d'audit sur les états financiers des établissements avant la date butoir pour formuler leur opinion. Par conséquent, ces auditeurs ont tous formulé des réserves dans leur rapport de l'auditeur indépendant. Certains auditeurs privés du réseau de l'éducation ont aussi formulé des réserves dans leur rapport pour les mêmes raisons. Nous avons également dû exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers d'établissements que nous avons audités.

22 Cette situation nous a amenés à effectuer des travaux additionnels, en partie avec l'aide de cabinets comptables. Ces travaux étaient nécessaires pour obtenir le niveau d'assurance raisonnable requis quant à l'évaluation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux inclus dans les états financiers consolidés du gouvernement.

23 Au moment de publier le présent rapport, nos travaux d'audit concernant l'application de la norme comptable n'étaient pas terminés puisque nous étions toujours en attente de certains éléments probants. Je devrai tenir compte de ces éléments pour exprimer mon opinion sur les états financiers consolidés du gouvernement.

Instruments financiers

24 Depuis le 1^{er} avril 2022, le gouvernement doit appliquer la norme comptable pour le secteur public SP 3450 – *Instruments financiers*. Cette norme établit la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers (ex. : créances, dettes, actions), y compris les dérivés (ex. : options et swaps de taux d'intérêt ou de devises).

25 L'entrée en vigueur de cette norme a eu une incidence importante sur les états financiers du gouvernement. Par exemple, les instruments dérivés et les placements investis dans des instruments de capitaux propres cotés doivent dorénavant être évalués à la juste valeur plutôt qu'au coût. De plus, l'écart entre la juste valeur et le coût est maintenant inclus dans un nouvel état financier, soit l'état des gains et pertes de réévaluation², tant que cet écart ne s'est pas concrétisé. Ainsi, aussi longtemps que le gouvernement ne s'est pas départi de l'instrument financier, cet écart ne se reflète pas dans son surplus ou son déficit annuel présenté dans l'état des résultats et du déficit cumulé.

Instrument financier

Il s'agit d'un contrat qui engendre des droits d'obtenir des avantages économiques d'une tierce partie ou des obligations de fournir de tels avantages. Ces droits et obligations doivent être comptabilisés soit dans les actifs financiers, soit dans les passifs financiers.

Devancement de la publication des comptes publics

26 En mars 2022, nous avions recommandé au ministère des Finances de prendre les mesures nécessaires pour réduire le délai de production des états financiers consolidés du gouvernement. À la suite de cette recommandation, il a entrepris des travaux au printemps 2022.

27 Le devancement de la publication des comptes publics permettra de rendre compte davantage en temps opportun de la situation financière du gouvernement afin que l'information qu'ils contiennent soit utilisée de manière optimale. Étant donné l'importance de cette information, il s'agit d'un chantier primordial, mais pour le moins complexe.

2. Cet état financier présente les gains et les pertes qui résultent de la variation de la juste valeur de certains instruments financiers ou de la variation des taux de change jusqu'à ce que ces instruments financiers soient éteints.

Facteurs clés de succès

28 Le devancement de l'approbation des états financiers repose en grande partie sur le changement des façons de faire du Contrôleur des finances et des entités concernées pour que l'information nécessaire à la production des états financiers soit rendue disponible plus rapidement.

29 Pour ce faire, certaines entités devront remplacer leurs travaux habituellement effectués en fin d'année par une comptabilisation des opérations plus en continu. Elles devront également automatiser certains procédés et se baser davantage sur des estimations, tout en gardant un niveau satisfaisant de fiabilité des données.

30 Les solutions qui seront proposées par le Contrôleur des finances et les entités concernées, ainsi que les résultats des tests de faisabilité et de fiabilité de ces solutions permettront de conclure si le devancement de la publication des comptes publics est en bonne voie de se réaliser.

31 De notre côté, cet exercice ne sera pas non plus sans défi et nécessitera entre autres d'ajuster certaines de nos stratégies d'audit. La collaboration des entités auditées sera nécessaire pour atteindre cet objectif.

SUIVI DU RAPPORT PRÉÉLECTORAL 2022

32 En août 2022, pour la deuxième fois, le ministre des Finances a publié, conformément aux dispositions législatives, un rapport préélectoral présentant une mise à jour des prévisions économiques et financières du Québec en vue des élections générales d'octobre 2022.

33 Dans mon rapport de certification joint au rapport préélectoral, j'ai exprimé mes conclusions quant à la plausibilité de ces prévisions et des hypothèses retenues. Nous avons également publié un rapport intitulé *Analyse détaillée du Vérificateur général du Québec portant sur le rapport préélectoral 2022*, qui détaille nos travaux ainsi que nos conclusions, et apporte un éclairage supplémentaire sur les informations présentées dans le rapport préélectoral.

34 Ces travaux permettent notamment aux différents partis politiques de bénéficier d'une base commune crédible pour élaborer leur plateforme électorale. L'utilisation d'une telle base assure un suivi et une transparence accrues des finances publiques à un moment important dans une démocratie. Précisons que l'examen des plateformes électorales des partis politiques ne fait pas partie du mandat du Vérificateur général.

Plausibilité

Dans les travaux du Vérificateur général sur le rapport préélectoral, le terme *plausible* réfère à ce qui semble digne de foi au moment où les prévisions sont établies et déterminées sur la base d'hypothèses raisonnables, tenant compte du contexte, des décisions du gouvernement, de la tendance historique, du consensus d'économistes réputés ou de différentes autres données sources.

Écarts entre les prévisions du rapport préélectoral et les résultats prévus pour l'année financière 2022-2023

35 Le tableau 1 montre les écarts entre les prévisions du rapport préélectoral³ et les résultats présentés dans la mise à jour économique et financière du ministère des Finances (MFQ) de novembre 2023 (ci-après nommée mise à jour). Nous n'avons pu utiliser les résultats réels inclus dans les états financiers consolidés du gouvernement, ceux-ci n'ayant pas encore été publiés par le MFQ puisque nous effectuons actuellement leur audit.

3. Nous avons utilisé les prévisions des dépenses de portefeuilles de notre analyse détaillée portant sur le rapport préélectoral 2022, dans laquelle nous avions reclassé des dépenses de 2 milliards de dollars, et nous avons tenu compte des éliminations interportefeuilles.

TABLEAU 1 Écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats prévus pour l'année financière 2022-2023 (en millions de dollars)

Poste budgétaire	Prévisions du rapport préélectoral	Résultats 2022-2023 (non audités) ¹	Écarts entre les prévisions et les résultats (non audités)	Nouvelles mesures budgétaires (estimation) ²	Écarts restants
					A
Revenus					
Impôt des particuliers	43 414	42 251	(1 163)	(402)	(761)
Cotisations pour les services de santé	7 784	7 914	130	-	130
Impôts des sociétés	11 925	13 243	1 318	-	1 318
Impôt foncier scolaire	1 048	1 113	65	-	65
Taxes à la consommation	27 345	26 597	(748)	-	(748)
Sous-total – Revenus fiscaux	91 516	91 118	(398)	(402)	4
Droits et permis	5 518	5 741	223	(11)	234
Revenus divers	11 629	12 083	454	(21)	475
Entreprises du gouvernement	6 207	6 620	413	-	413
Sous-total – Revenus autonomes	114 870	115 562	692	(434)	1 126
Transferts fédéraux	29 600	28 737	(863)	-	(863)
Total – Revenus	144 470	144 299	(171)	(434)	263
Dépenses³					
Santé et Services sociaux	55 946	59 412	3 466	1 545	1 921
Éducation	18 780	19 559	779	-	779
Enseignement supérieur	10 130	9 655	(475)	34	(509)
Famille	8 037	7 835	(202)	-	(202)
Transports et Mobilité durable	6 931	6 451	(480)	200	(680)
Emploi et Solidarité sociale	5 464	8 983	3 519	3 614	(95)
Affaires municipales et Habitation	4 616	4 928	312	557	(245)
Économie, Innovation et Énergie	3 519	3 205	(314)	-	(314)
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	1 916	1 673	(243)	-	(243)
Autres portefeuilles ⁴	17 170	15 608	(1 562)	69	(1 631)
Sous-total – Dépenses de portefeuilles	132 509	137 309	4 800	6 019	(1 219)
Service de la dette	10 189	10 058	(131)	-	(131)
Total – Dépenses	142 698	147 367	4 669	6 019	(1 350)
Surplus (déficit)	1 772	(3 068)	(4 840)	(6 453)	1 613

1. Les données proviennent du MFQ et du document *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2023*.

2. Il s'agit des mesures budgétaires annoncées par le ministre des Finances dans sa mise à jour économique et financière de décembre 2022 et dans son budget de mars 2023.

3. Des modifications ont été apportées à la structure de présentation des portefeuilles après la publication du rapport préélectoral. Par exemple, la portion Énergie fait désormais partie du portefeuille Économie, Innovation et Énergie. Les prévisions du rapport préélectoral présentées dans le tableau n'ont pas été réajustées pour considérer ces changements.

4. Dans le rapport préélectoral, le poste *Autres portefeuilles* comprend treize portefeuilles ministériels, dont le portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale, ainsi que les portefeuilles Assemblée nationale et Personnes désignées par l'Assemblée nationale.

36 Le surplus de 1,8 milliard de dollars initialement prévu dans le rapport préélectoral est devenu un déficit de 3,1 milliards selon les résultats inclus à la mise à jour, soit une diminution du résultat annuel du gouvernement d'environ 4,9 milliards (colonne C du tableau 1). Cette diminution s'explique essentiellement par une hausse des dépenses de portefeuilles de 4,8 milliards de dollars.

Dépenses de portefeuilles : hausse de 4,8 milliards de dollars

37 La hausse des dépenses de portefeuilles de 4,8 milliards de dollars par rapport à ce qui était prévu est principalement attribuable aux nouvelles mesures budgétaires annoncées par le ministre des Finances après la publication du rapport préélectoral (colonne D du tableau 1). Certains portefeuilles ont toutefois eu des dépenses moindres que prévu (colonne E du tableau 1).

Nouvelles mesures budgétaires estimées à 6 milliards de dollars

38 L'enveloppe budgétaire de ces nouvelles mesures s'élève à plus de 6 milliards de dollars. Deux d'entre elles, incluses dans la mise à jour économique et financière de décembre 2022, ont contribué de manière significative à la hausse des dépenses.

39 L'une de ces mesures est le nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie qui a été versé à l'ensemble des contribuables dont le revenu net individuel était inférieur à 104 000 dollars en 2021. Elle a eu pour effet d'augmenter les dépenses du portefeuille Emploi et Solidarité sociale de plus de 3,4 milliards de dollars (coût prévu de 3,5 milliards lors de l'annonce de la mesure).

40 L'autre mesure est la bonification du crédit d'impôt remboursable pour le soutien des aînés, jusqu'à un maximum de 2 000 dollars par année. Celle-ci a fait augmenter les dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux de plus de 1,4 milliard de dollars (coût prévu de 1,5 milliard lors de l'annonce de la mesure).

Baisse de 1,2 milliard de dollars dans les dépenses de certains portefeuilles

41 Certaines dépenses de portefeuilles ont été moins élevées que prévu. Nous avons d'ailleurs soulevé certains facteurs d'incertitude quant à la réalisation de plusieurs d'entre elles dans notre analyse détaillée portant sur le rapport préélectoral 2022. Les principales dépenses ayant été revues à la baisse sont :

- l'aide financière aux études et les bourses incitatives (baisse de 340 millions de dollars) ainsi que les dépenses du réseau collégial (baisse de 190 millions) comprises dans le portefeuille Enseignement supérieur, en raison notamment d'une diminution de la clientèle étudiante;
- celles du Fonds des réseaux de transport terrestre (baisse de 550 millions de dollars) comprises dans le portefeuille Transports et Mobilité durable, dont une baisse de 730 millions principalement liée aux délais d'approbation et de réalisation de certains projets de transport collectif;
- les interventions relatives au Fonds du développement économique (baisse de 270 millions de dollars) comprises dans le portefeuille Économie, Innovation et Énergie, notamment en raison des provisions pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement qui sont moindres que prévu;

- celles du Fonds d'électrification et de changements climatiques (baisse de 320 millions de dollars) incluses dans le portefeuille Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs, étant donné que le fonds n'a pas été en mesure de dépenser la totalité de ses revenus issus du marché du carbone au cours du présent exercice.

42 En contrepartie, les dépenses du portefeuille Santé et Services sociaux ont augmenté de 350 millions de dollars pour refléter la baisse de valeur des équipements de protection individuelle et des tests de dépistage rapide.

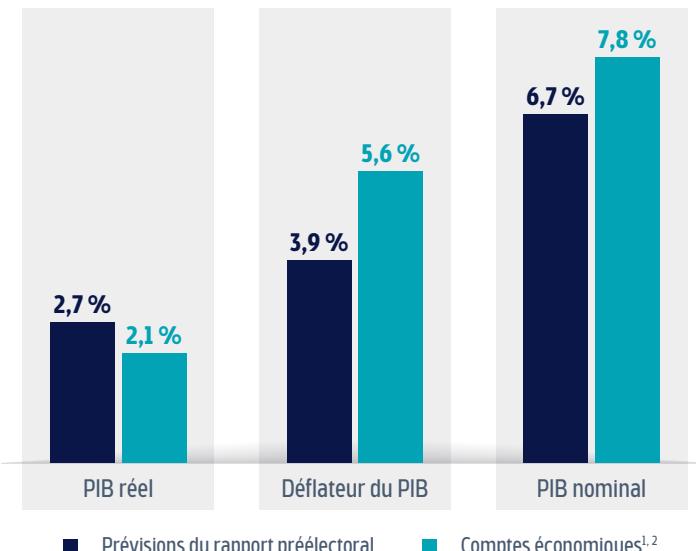
43 D'autres éléments ont aussi eu pour effet d'augmenter les dépenses de certains portefeuilles (ex. : Santé et Services sociaux et Éducation), comme les sommes allouées pour les offres salariales proposées par le gouvernement aux employés du secteur public en décembre 2022 (600 millions de dollars). Ces dépenses n'ont toutefois pas eu d'incidence sur le total des dépenses de portefeuilles et sur le surplus ou le déficit du gouvernement. Elles ont principalement été reclassées entre le Fonds de suppléance inclus dans le portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale et les portefeuilles concernés.

Revenus totaux : baisse de 171 millions de dollars

44 Au total, les revenus du gouvernement ont été légèrement inférieurs de 171 millions de dollars aux prévisions. De plus, certains risques mentionnés dans le rapport préélectoral de 2022 se sont matérialisés. Ainsi, nous avons observé une révision à la hausse des revenus autonomes de 692 millions de dollars et une révision à la baisse des revenus des transferts fédéraux de 863 millions.

Hausse de 692 millions de dollars des revenus autonomes

45 La hausse des revenus autonomes du gouvernement par rapport à la prévision du rapport préélectoral s'explique principalement par un produit intérieur brut (PIB) nominal supérieur à celui prévu. La figure 1 illustre que le PIB nominal a été affecté par une inflation plus élevée qu'anticipé, qui se reflète sur le déflateur du PIB, ainsi que par une activité économique plus faible que prévu, qui se reflète sur le PIB réel.

FIGURE 1 Croissance du PIB pour l'année financière 2022-2023

1. Les Comptes économiques du Québec présentent les données provinciales des grandes variables économiques, comme le produit intérieur brut, la rémunération des salariés et les dépenses de consommation des ménages.
2. Les données utilisées proviennent des Comptes économiques du Québec publiés le 26 septembre 2023.

Sources : Institut de la statistique du Québec et MFQ.

46 Plus persistante qu'escompté, l'inflation s'est traduite par des prix plus élevés pour diverses composantes du PIB, dont les exportations et l'excédent d'exploitation des sociétés, ce qui a contribué notamment à l'augmentation des revenus provenant de l'impôt des sociétés (hausse de 1,3 milliard de dollars).

47 En contrepartie, l'impôt des particuliers a été révisé à la baisse de 1,2 milliard de dollars, en raison notamment de la baisse d'impôt pour les particuliers (estimée à 402 millions) annoncée après le rapport préélectoral et d'une progression des salaires et traitements légèrement plus faible qu'attendu. Les taxes à la consommation ont aussi été revues à la baisse de 748 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par la diminution importante des investissements résidentiels, sensibles à l'évolution des taux d'intérêt.

48 Ainsi, dans l'ensemble, les revenus fiscaux sont semblables aux prévisions du rapport préélectoral.

49 Quant à la hausse des autres revenus autonomes, elle est due principalement :

- à l'augmentation des revenus divers (hausse de 454 millions de dollars), qui provient entre autres des revenus d'intérêts attribuables à la hausse du taux d'intérêt sur les créances fiscales administrées par Revenu Québec ;
- à l'augmentation des revenus des entreprises du gouvernement (hausse de 413 millions de dollars) occasionnée notamment par le niveau élevé des prix de l'énergie, qui a contribué à la hausse des revenus engendrés par les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec.

Baisse de 863 millions de dollars des revenus des transferts fédéraux

50 La baisse des revenus des transferts fédéraux par rapport à la prévision du rapport préélectoral est essentiellement attribuable à deux éléments.

51 Tout d'abord, le rythme de réalisation de certains projets, notamment des projets municipaux en matière de transport collectif financés par le Fonds des réseaux de transport terrestre, a été moins rapide que prévu. Ces projets bénéficient généralement d'ententes prévoyant le remboursement, par les gouvernements provincial et fédéral, de certaines de leurs dépenses engagées, d'où la diminution des revenus provenant du gouvernement fédéral (baisse de 350 millions de dollars).

52 Ensuite, le MFQ a revu son estimation de quelques composantes des revenus des transferts fédéraux pour la santé, l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux (baisse de 513 millions de dollars) afin de tenir compte des nouvelles informations disponibles.

Scénarios économiques alternatifs

53 Le MFQ a inclus des scénarios économiques alternatifs dans ses documents budgétaires depuis mars 2023. L'ajout de ces scénarios alternatifs est cohérent avec le degré d'incertitude économique, qui demeure élevé.

54 Bien que nous n'ayons pas validé le caractère plausible de ces scénarios, nous constatons que le MFQ ne se limite plus à présenter l'effet d'une « récession type » sur le PIB et les revenus autonomes comme dans le rapport préélectoral. Les scénarios présentés sont adaptés en fonction de risques clés qui sont clairement identifiés dans ses documents budgétaires.

55 Cette analyse permet au MFQ de présenter les effets possibles des risques en présence sur un plus grand nombre d'indicateurs économiques, tels que l'emploi, les prix, la consommation et les bénéfices des sociétés. Ainsi, le MFQ peut également présenter l'incidence de ces scénarios sur les principales sources de revenus autonomes, sur le coût du service de la dette, sur le solde budgétaire et sur la dette nette du Québec. Il s'agit d'une amélioration de l'information contenue dans les documents budgétaires.

CONTENU DU PRÉSENT TOME

56 Le présent tome aborde plusieurs sujets d'intérêt pour les parlementaires et la population. Il présente les résultats de quatre audits de performance.

57 Le **chapitre 2** porte sur la conservation des chaussées du réseau routier supérieur, qui est sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Environ la moitié de ces chaussées sont en mauvais état, et une proportion importante d'entre elles ont atteint la fin de leur durée de vie. Elles nécessitent donc des interventions correctives. Les travaux de conservation réalisés sont toutefois insuffisants, si bien que le déficit de maintien d'actifs des chaussées du réseau routier est en croissance. De 2018 à 2022, il a augmenté de 3 milliards de dollars, atteignant ainsi 10 milliards de dollars, soit plus du quart du déficit de l'ensemble des infrastructures publiques du Québec. Or, le MTMD n'a pas évalué les investissements nécessaires pour maîtriser ce déficit. Enfin, certains travaux de réhabilitation des chaussées qui favoriseraient la pérennité du réseau routier ne sont pas planifiés, et une portion importante de ceux qui sont planifiés finissent par être reportés sans être réalisés.

58 Le **chapitre 3** traite de la protection des renseignements personnels numériques des usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Tout d'abord, les contrôles et les mesures de sécurité au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux et des établissements du réseau que nous avons audités sont à améliorer afin que seuls les intervenants dont les fonctions le requièrent accèdent aux renseignements personnels des usagers. De plus, il existe un manque de rigueur dans la gestion des risques et des incidents en lien avec la confidentialité. Enfin, la sensibilisation et la formation des différents intervenants de même que l'encadrement sont insuffisants pour favoriser les comportements adéquats à l'égard de la protection des renseignements personnels.

59 Le **chapitre 4** porte sur l'accessibilité au régime d'aide juridique et la performance de son réseau. D'abord, nous avons observé que la façon d'évaluer l'admissibilité financière du demandeur d'aide juridique ne permet pas d'établir sa capacité réelle à payer des frais juridiques. De plus, le processus administratif pour obtenir de l'aide juridique est inefficace à plusieurs égards. Par exemple, l'évaluation de l'admissibilité financière du demandeur relève des avocats, ce qui réduit leur disponibilité pour offrir des services juridiques. Finalement, chaque centre communautaire juridique a une grande autonomie quant à la gestion de ses activités et cela, jumelé au manque de coordination de la Commission des services juridiques, ne permet pas une gestion efficace des ressources. En effet, il y a notamment des dédoublements de tâches et un manque d'uniformité des pratiques entre les centres.

60 Services Québec fait l'objet du **chapitre 5**. À ce jour, il n'est pas parvenu à devenir le guichet multiservice d'envergure auquel il aspirait. En outre, un nombre restreint de ministères et d'organismes ont recours aux services fournis par Services Québec. Ce dernier n'a pas toujours réussi à répondre aux appels téléphoniques provenant des citoyens et a éprouvé des difficultés à respecter les engagements liés aux délais de réponse. Les résultats des différents indicateurs se sont toutefois améliorés en 2022-2023.